

Séance 2 : sensibiliser à la notion « droit à l'image » (1 h.)

Phase	Descriptif	Tâche				Obstacle/remédiation
		Consignes	Matériau	Outil	Production	
Introduction de la séance (5 mn)	1. Rappel de la séance précédente, du but de la séquence et des démarches réalisées par les groupes pour interviewer les personnels. 2. Présentation du but de la séance.	1. <i>Qu'avons-nous fait la dernière fois ?</i> <i>. Que devons-nous produire et pour quoi ?</i> <i>. Que deviez-vous faire entre-temps pour aujourd'hui ?</i> 2. <i>Aujourd'hui, vous allez nous dire comment se sont passés les entretiens. Si vous avez rencontré des difficultés, nous allons tâcher de les comprendre et de trouver des solutions.</i> (collectif, oral)				
Activité de structuration des informations (5 mn)	Les élèves reprennent les notes prises pendant l'entretien et préparent leur prise de parole.	<i>Relisez les notes prises lors de l'entretien (FE 1) afin de vous le rappeler et de préparer votre tour de parole.</i>	Document de prise de notes de l'entretien (FE 1 renseignée)			
Mise en commun (10 mn)	Bilan des entretiens suivi d'une réflexion commune sur le refus de la photographie par certains interviewés : conduire les élèves à se poser la question du droit à l'image dans une situation de publication.	<i>Tour à tour, chaque groupe va dire comment s'est passé l'entretien et rendre compte des problèmes qu'il a rencontrés.</i> (collectif, oral)	Document de prise de notes de l'entretien (FE 1 renseignée)			Difficultés possibles pour les prises de RDV : . Refus de la photographie par certains personnels ; . Photographie non représentative du métier.

Structuration des savoirs (5 mn)	Visionnage d'un document vidéo sur le droit à l'image.	<i>Après la projection, vous devrez pouvoir répondre aux questions que nous nous sommes posées précédemment.</i> (individuel, étude)	Document vidéo (2'17) « Qu'est-ce que le droit à l'image ? »			
Mise en commun (10 mn)	Tour de table sur la compréhension de la notion de droit à l'image. L'enseignant note les principales caractéristiques au tableau : . toute personne peut s'opposer à ce qu'on la prenne en photo ou qu'on la filme ; . toute personne peut interdire la publication d'une image (photo ou vidéo) la montrant ; . pour prendre en photo ou en vidéo quelqu'un, il faut avoir son autorisation ; . pour publier une image de quelqu'un, il faut avoir son autorisation.	<i>Nous allons préciser ensemble ce que veut dire le droit à l'image.</i> (collectif, oral)			Liste de mots clés reprenant les diverses caractéristiques de la notion « droit à l'image » au tableau	Noter au tableau les mots-clés dans le désordre.
Structuration des connaissances (5 mn)	Chaque élève reformule à l'écrit (à partir des mots laissés au tableau) une définition de la notion « droit à l'image » (voir le niveau de formulation attendu).	<i>Rédigez une définition du droit à l'image.</i> (individuel, écrit)	Au tableau, la liste des mots clés reprenant les diverses caractéristiques de la notion « droit à l'image »	Cahier du cours ou fiche élève.	Énoncé langagier individuel correspondant à un niveau de formulation	Insister sur la nécessité de faire des phrases. Cette étape est importante pour mesurer, à partir des énoncés produits par chaque élève, la compréhension de la notion.

Activité : résolution de problème (5 mn)	Les groupes réfléchissent au problème de l'obligation de fournir une photographie malgré le refus de la personne.	<i>Dans chaque groupe, trouvez au moins une manière de photographier le métier en activité tout en respectant le droit à l'image.</i> <i>Vous noterez par écrit vos idées.</i> (groupe, écrit)				
Mise en commun (5mn)	Tour de table. Inventaire des propositions et discussion. Par ex : une partie non identifiable de la personne(vue de dos, gros plan sur la main), un objet ou un lieu représentant la profession, etc. Les élèves notent les solutions retenues.	<i>Tour à tour, chaque groupe va présenter aux autres la manière qu'il propose pour obtenir une image du métier sans qu'on puisse reconnaître le personnel.</i> (collectif, oral)			Inventaire des solutions possibles permettant de respecter le droit à l'image.	
Activité de programmation du projet (2 mn)	Chaque groupe prévoit un autre RDV pour prendre une photographie qui respecte la consigne.	<i>Vous prévoyez un autre rendez-vous afin de prendre une photographie représentative du métier tout en respectant le droit à l'image.</i> (groupe, écrit)				